

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|--------------------------------------------------------|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="radio"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Optique

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1458 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : GHAMMARTE

MOHAMMAD

Date de naissance : 28/12/51

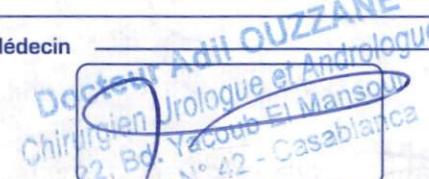
Adresse : Lot GYMNER Rue 5, N°5 OASR CASABLANCA

Tél. : 06 61 41 81 62

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30/06/2023

Nom et prénom du malade : GHAMMARTE Mohammad Age : 72

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Problème d'urologie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA



Signature de l'adhérent(e) : R ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/06/2023	C. S		0	Bureau Dr. YOUSSEF EL MANSOUR Médecin Adil OUZZALI Spécialiste en Andrologie et Casablanca
21/07/2023	C. S		300 DH	Dr. YOUSSEF EL MANSOUR Spécialiste en Andrologie et Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue مختبر وطبيب التصوير	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE BENJELLOUN 109, Bd Omar Al Khayam Beauséjour Casablanca Tél : 0522.39.32.84/53 FAX : 0522.39.34.55	03/07/23	B = 300	427,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

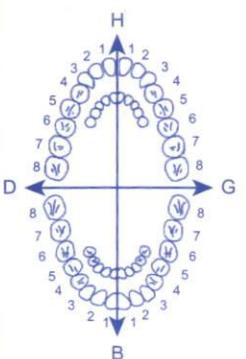
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ONDE

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

		H
D		G
25533412	21433552	
00000000	00000000	
00000000	00000000	
35533411	11433553	



(Création, remont, adjonction)
actionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Professeur Adil OUZZANE

Chirurgien Urologue - Andrologue

Ex. Enseignant chercheur à la faculté de médecine de Lille (France)
Ancien Chef de Clinique et Praticien Hospitalier au CHU de Lille
Membre des Associations Française et Européenne d'Urologie



بروفيسور عادل وزان

أخصائي في أمراض و جراحة المسالك البولية

أستاذ باحث سابق في كلية الطب بليل (فرنسا)

رئيس سابق لمصلحة جراحة المسالك البولية بالمستشفى الجامعي بليل
عضو رسمي في الجمعية الفرنسية والأوروبية لجراحة المسالك البولية

Casablanca le : 30/06/2023

MR GHAMMARTE MOHAMMADI

- PSA TOTAL

بروفيسور عادل وزان
L'ASSOCIATION DES SPÉCIALISTES DE LA MÉDECINE
LABORATOIRE BENJELLOUN
108, Bd. Omar Al Khayam Casablanca 39-32-84163
Tél : 0522-39-32-84163
Fax : 0522-39-32-84163

Docteur Adil OUZZANE
Chirurgien Urologue et Andrologue
22, Bd Yacoub El Mansour
Bureau N°42 - Casablanca

22, Bd Yacoub El Mansour (5^{ème} étage) Bureau N°42, Mâarif, Casablanca

شارع يعقوب المنصور - الطابق 5 ، المكتب 42 - المعاريف الدار البيضاء

Tél : 05 22 23 84 73 - WhatsApp : 07 00 91 35 95

E-mail : contact@urologiecasablanca.ma - Site Web : www.urologiecasablanca.ma





مختبر بنجلون للتحاليلات الطبية

Laboratoire Benjelloun d'Analyses Médicales

Beauséjour

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

Dr. Najib BENJELLOUN

Médecin Biologiste

Ancien Interne des Hôpitaux - Lyon
Maîtrise en Cytogénétique - Grenoble

DR ADIL OUZZANE

Date de l'examen: 03-07-2023

M GHAMMARTE MOHAMMADI

Date de naissance: 28-12-1951

Dossier N°: 2307032011



MARQUEURS TUMORAUX

Cobas E411(ROCHE) – Cobas C311(ROCHE)

07-04-2023

Antigène Prostatique Spécifique (PSA)

(Electro-Chimi-Luminescence Cobas E411)

0,026 ng/mL

0,026 µg/L

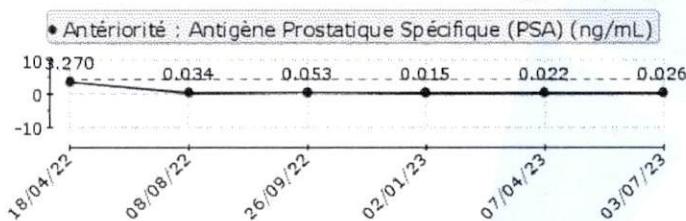
(<4,400)

(<4,400)

0,022

Conclusion: Le PSA est normal pour l'âge du patient.

Dans le cadre du dépistage des affections prostatiques, il est conseillé de faire un dosage annuel du PSA total.



مختبر بنجلون للتحاليلات الطبية
LABORATOIRE BENJELLOUN
109, Bd Oumar Al Khayam Beauséjour
Casablanca
Tél : 06000.50340 - 0622.32.32.84/63
Fax : 0622.39.33.68



1/1

Prélèvement à domicile sur rendez-vous : 06 63 45 60 50

109, Boulevard Omar Al Khayam - Beauséjour - 20200 Casablanca (en face du CACF)
Tél.: 05 22 39 32 53/84 - 06000 503 40 - Fax : 05 22 39 33 65 - WhatsApp : 06 63 790 723
benjelloun@labobenjelloun.ma - www.labobenjelloun.ma - Tramway : Ligne 2 (Arrêt Beauséjour)

LABORATOIRE BENJELLOUN D'ANALYSES MEDICALES

109, Boulevard Omar Al Khyam BEAUSEJOUR 20200 CASABLANCA

Tel: 05 22 39 32 84/53 – 06000 503 40 – Whatsapp Accueil 06 63 790 723

Fax: 05.22.39.33.65 www.labobenjelloun.ma

IF 51759668-CNSS 6441662- TP 36004769 – INPE Labo093001360 INP Dr097159024-ICE002980177000019

FACTURE N° : 2307032011

ORGANISME: RAM MUPRAS

M MOHAMMADI GHAMMARTE

Date: 03-07-2023



Récapitulatif des analyses				
CN	Analyse	Clé	Clé	Total
PS 0361	Prélèvement Sanguin Marqueur Tumoral :Antigene prostatique spécifique : PSA	E25 B300	E B	25.00 MAD 402.00 MAD
			Total	427.00 MAD

Total des B: 300

Montant total de la facture: 427 Dirhams.

Arrêtée la présente facture à la somme de **quatre cent vingt-sept dirhams**.

مختبر بنجلون للتحليلات الطبية
LABORATOIRE BENJELLOUN
109, Bd. Omar Al Khayam Beauséjour
Casablanca
Tél : 06000.503.40 - 0522.39.32.84/53
Fax : 0522.39.33.65